



ZONE SUD - EST AVIRON

ÉPREUVES QUALIFICATIVES INTERRÉGIONALES POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE BATEAUX COURTS - J18, SENIOR et PARA-AVIRON ET POUR LE CRITÉRIUM NATIONAL AVIRON ADAPTÉ

AIGUEBELETTE

Samedi 21 mars et dimanche 22 mars 2020

1. ORGANISATION

Épreuves organisées sous la tutelle de la Zone Sud-est, conjointement avec le Comité Départemental de Savoie et les cadres techniques de la Fédération Française d'Aviron.

Responsable de la zone Sud Est :

Vincent BUSSER

Adresse email : vincent.busser@ffaviron.fr Tél. : 06 16 95 74 10

Correspondant local :

Vincent RUGGIERO

Adresse email : vincent.ruggiero05@yahoo.fr Tél.: 06 10 35 07 20

2. DESCRIPTIF

Épreuve interrégionale de sélection, qualificative pour les Championnats de France Bateaux courts à Cazaubon, catégories J18 et Senior, Homme et Femme.

Elle peut également s'inscrire dans le programme du chemin de la sélection pour les ligues.

Samedi matin : éliminatoires à partir de 8h30

Samedi après-midi : repêchages ou 1/6 finales

Dimanche matin : demi-finales ou 1/3 finales

Dimanche après-midi : finales A et B et éventuellement C

3. LIEU

Base Départementale d'aviron du lac d'Aiguebelette

73470 NOVALAISE

4. ENGAGEMENTS

Ils doivent être réalisés sur l'intranet de la FFA : <https://ffsa-goal.multimediabs.com>

Ouverture des inscriptions : Lundi 02 mars 2020 à 8h00

Clôture des inscriptions : Vendredi 13 mars 2020 à 14h00

Consultation des inscriptions : Vendredi 13 mars 2020 à 17h00

Le coût de l'engagement est de 5,00 € par siège. Les chèques seront libellés à l'ordre du Comité Départemental de Savoie. **Les factures seront faites sur la base du programme affiché sur le site le mercredi 18 mars 2020.**

5. DISCIPLINES

J18 - distance de course : 2000 m

| N° | Code | Bateau |
|----|--------|--|
| 1 | J18F2- | Deux de pointe sans barreur Junior J18 Femme |
| 2 | J18H2- | Deux de pointe sans barreur Junior J18 Homme |
| 3 | J18F1X | Un de couple Junior J18 Femme |
| 4 | J18H1X | Un de couple Junior J18 Homme |

SENIOR - distance de course : 2000 m

| N° | Code | Bateau |
|----|--------|--|
| 5 | SF2- | Deux de pointe sans barreur Sénior Femme |
| 6 | SH2-PL | Deux de pointe sans barreur Sénior Homme Poids léger |
| 7 | SH2- | Deux de pointe sans barreur Sénior Homme |
| 8 | SF1XPL | Un de couple Sénior Femme Poids léger |
| 9 | SH1XPL | Un de couple Sénior Homme Poids léger |
| 10 | SF1X | Un de couple Sénior Femme |
| 11 | SH1X | Un de couple Sénior Homme |

PARA AVIRON et AVIRON ADAPTE - distance de course : 2000m

| N° | Code | Bateau |
|----|-------------|--|
| 12 | SF1X PR3 | Un de couple Sénior Femme Jambes-tronc et bras (embarcation libre) |
| 13 | SH1X PR3 | Un de couple Sénior Homme Jambes-tronc et bras (embarcation libre) |
| 14 | SF2- PR3 | Deux de pointe sans barreur Sénior Femme Jambes-tronc et bras-handicap physique et mental (une rameuse handi et un guide femme valide ou deux handis) |
| 15 | SH2- PR3 | Deux de pointe sans barreur Sénior Homme Jambes-tronc et bras-handicap physique et mental (un rameur handi et un guide homme ou femme valide ou deux handis) |
| 16 | SF1X PR1 | Un de couple Sénior Femme Bras et épaules (flotteurs obligatoires) |
| 17 | SH1X PR1 | Un de couple Sénior Homme Bras et épaules (flotteurs obligatoires) |
| 18 | SF1X PR2 | Skiff Sénior Femme Tronc et bras (flotteurs facultatifs) |
| 19 | SH1X PR2 | Un de couple Sénior Homme Tronc et bras (flotteurs facultatifs) |
| 20 | SF2- PR3-ID | Deux de pointe sans barreur Sénior Femme Jambes-tronc et bras-handicap mental (une rameuse aviron adapté et une rameuse valide) |

- 21 SH2- PR3-ID Deux de pointe sans barreur Sénior Homme Jambes-tronc et bras-handicap mental (un rameur aviron adapté et un rameur valide)
- 22 SF2X PR3-ID Deux de couple Sénior Femme Jambes-tronc et bras-handicap mental (une rameuse aviron adapté et une rameuse valide)
- 23 SH2X PR3-ID Deux de couple Sénior Homme Jambes-tronc et bras-handicap mental (un rameur aviron adapté et un rameur valide)

6. PARCOURS

La distance de course est de 2000m.

Le départ sera non tenu.

Quatre lignes de bouées baliseront le champ de course.

7. PROGRAMME

Le programme définitif sera mis en ligne sur le site de la zone sud-est au plus tard le mercredi 18 mars 2020.

8. DIFFUSION DES INFORMATIONS

Elles seront consultables et téléchargeables sur le site Internet de la Zone Sud-Est à l'adresse :

<http://www.zone-sud-est-aviron.fr>

Chaque ligue constituant la région sud-est est autorisée à héberger ces informations.

9. ÉCHÉANCIER

Lundi 2 mars 8h00 : Ouverture des inscriptions sur l'intranet fédéral.

Vendredi 13 mars 14h00 : Clôture des inscriptions.

Vendredi 13 mars 17h00 : Consultation des inscriptions sur ffaviron.fr.

Mercredi 18 mars : Mise en ligne des engagements, horaires et ordres de départ sur le site internet de la zone.

Dimanche 22 mars : Mise en ligne des résultats sur le site internet de la zone.

10. DISPOSITIONS GENERALES

10-1 La réunion des délégués aura lieu le vendredi 20 mars 2020 à 18h30 dans la salle de réunion de la base d'aviron.

10-2 Le bassin : l'ouverture sera effective le vendredi 20 mars 2020 à partir de 9h avec une fermeture à 19h00.

10-3 Les numéros ne seront pas fournis par les organisateurs.

10-4 Rameurs poids léger : lors de cette épreuve qualificative, le poids des rameurs poids léger doit être conforme au code des courses de la FFA.

Il doit être de 59 kg maximum chez les femmes ; de 72,5 kg maximum chez les hommes, la moyenne d'une équipe étant de 70 kg.

10-5 Les programmes seront fournis par le comité d'organisation, ils seront également téléchargeables sur le site Internet de la zone sud-est et envoyés par courrier électronique.

10-6 Le chronométrage sera assuré par les cadres techniques d'Etat, sous la responsabilité de la Zone Sud-Est.

10-7 La sécurité sera assurée par les services de secours locaux, en liaison avec le comité d'organisation et le responsable de la zone sud-est.

10-8 L'arbitrage sera coordonné par un arbitre national en relation avec le responsable de la zone et le coordonnateur technique.

10-9 Vous pouvez également consulter le code de la réglementation sportive 2019 édité par la FFA (<http://ffaviron.fr/competitions/informations-generales/reglementation-sportive>).

Vincent BUSSER
Responsable de la Zone Sud -Est d'Aviron

Pascal MOREL
Coordonnateur Technique

Marine LERICOLAIS
Présidente du jury

